

## Entrevue de la CRC avec Marie-Jo Thiel au sujet des abus sexuels dans l'Église

### Pourquoi un livre sur les abus sexuels ?

Je travaille sur la question des abus sexuels depuis de très nombreuses années, depuis plus de 20 ans très exactement. C'est moi qui ai publié en France le premier article dans *Documents Épiscopat*, donc une instance, une sorte de revue, pas au sens propre, mais c'est quand même un outil de type revue pour l'épiscopat français, la conférence épiscopale. Cet article s'appelait déjà à l'époque « La pédophilie à propos des clercs ».

En fait, c'était en 98 donc, et cette question elle est venue parce que j'ai moi-même été sollicitée dans les années 90 par différents types de personnalité. Donc, à l'époque déjà, dans les années 90, des gens venaient vers moi en me disant : « Mais qu'est-ce que je peux faire ? J'ai été agressé. » Les uns par des prêtres, les autres dans des familles. Et donc j'ai été sollicitée par des victimes et je me suis rendu compte, parce qu'au début j'étais très embêté par ces questions, que je ne trouvais pas de ressources intellectuelles. Moi j'ai besoin de ressources intellectuelles pour nourrir ma réflexion et je n'en trouvais pas vraiment dans ces années-là. Avec Xavier Thévenot, qui avait lui-même travaillé la théologie morale, et qui se rendait compte que la théologie morale en elle-même ne suffisait pas et avait besoin d'être nourrie de sciences humaines. Lui-même avait fait un travail assez intéressant sur la psychanalyse, la psychologie, la psychiatrie tout en restant théologien moraliste à la catho de Paris. Donc au moment où je travaillais cette question des abus sexuels, je me suis tourné vers Xavier en disant : « Mais toi, qu'est-ce que tu penses ? Aide-moi aussi peut-être. » Donc nous avons convoqué, il m'a un peu aidé et puis j'ai trouvé d'autres collègues.

Mais juste comme ça pour vous donner un exemple, au milieu des années 90, j'étais donc à l'université de Metz et j'avais participé à la mise en place du comité d'éthique de Nancy (Metz et Nancy sont très proches). Donc j'avais beaucoup d'amis, collègues du CHU de Nancy. Donc un de mes collaborateurs immédiats, je suis allé en pédopsychiatrie sur ses recommandations à Nancy, mais la pédopsychiatrie à Nancy, aussi étonnant que ça puisse paraître, il me disait : « ben oui, mais vous comprenez, on a des victimes qu'on accueille, mais voilà. » Enfin bref aucune information. À force de chercher malgré tout, la littérature, les bibliothèques (je suis universitaire, on aime les livres), j'ai fini par trouver des choses. J'ai confronté ça par du dialogue avec différentes personnes, parce que j'étais quand même très embêtée. Je rencontrais des victimes d'inceste, des victimes de viols, des victimes de prêtres et je me rendais compte que plus j'avais, parce que j'avais été

sensibilisée pour diverses raisons à cette question, et parce que je n'avais pas les outils pour, plus je devais investir. Mais j'avoue que ça a été très difficile jusqu'à ce que je rencontre aussi des personnes, elles étaient rares à l'époque, mais quand même dans le cursus, je vais rencontrer l'une ou l'autre personne qui a été coupable ou des victimes qui me disaient : « Mais qu'est-ce que je fais, moi dans ma famille ? » Donc voilà, c'est vraiment comme ça que j'ai écrit ce premier article qui a été un point de départ très important pour la réflexion en France.

En 98, les évêques vont convoquer aussitôt un groupe de travail dans lequel j'y aurais toute ma place, un groupe de travail avec des évêques. On a demandé ensuite, on a travaillé ensemble, mais je me rappelle très bien de cette époque où finalement les évêques à l'intérieur de ce groupe de travail étaient sidérés de ce que c'était la pédophilie perverse, c'est-à-dire que là ils commençaient pour la première fois à comprendre que cette pédophilie quand elle concerne des structurations perverses au sens psychologique du terme, et bien il ne suffisait pas de dire à un prêtre « Bein écoute, tu ne recommenceras plus. » Évidemment, il allait dire « bein oui oui oui », mais au fond il allait recommencer immédiatement, donc c'est vrai que c'est à ce moment-là que les évêques ont créé ce groupe et ont demandé d'écrire un rapport, ce que nous avons fait, qui n'a pas été publié qui était *ad intra*. En novembre 2000 ils nous ont demandé à Olivier et à moi-même de présenter ce travail à Lourdes aux évêques. La première déclaration officielle des évêques de France, c'était donc à cette époque, en novembre 2000. Et c'est ce qui a déclenché toute la machinerie de la réflexion sur les abus avec un livret qui s'appelle *Lutter contre la pédophilie*, qui a été publié deux ans après. Moi-même, j'ai écrit un certain nombre d'articles, mais pas de livres parce que plus j'avançais, plus le travail me semblait absolument colossal. Je suis retournée former des évêques, la congrégation aussi des pères abbés et des mères abbesses. Voilà, j'ai fait pas mal de formations, j'ai fait pas mal de choses à tous les niveaux.

On va dire que cet ouvrage je l'ai écrit en 2018 avec, comment dire, une année 2018 absolument terrible, parce que cette année 2018 est aussi une année où en janvier, le pape est allé au Chili, et on se rappellera des événements du Chili où il y a eu McCarrick, où il y a eu la Pennsylvanie, où il y a eu Mgr Viganò, etc. Les fameuses lettres de notre pape François d'abord au peuple du Chili puis au peuple de Dieu en août 2018, etc. Il y a eu une quantité invraisemblable de choses, tant et si bien que je me suis demandé comment gérer toute cette littérature, comment essayer aussi dans un ouvrage comme ça de prendre en compte le côté systémique des abus sexuels, en étant à la fois interdisciplinaire et en essayant malgré tout d'apporter aussi des choses des éléments de compréhension. Mon objectif a été ça, d'offrir des éléments de compréhension pour qu'on puisse essayer d'aller de l'avant. Réformer là où il y a lieu de réformer et permettre

à l'Église et à nous tous en société parce que beaucoup de choses peuvent être prises même si mon focus c'est bien l'Église catholique. Beaucoup de choses peuvent potentiellement être prises dans cet ouvrage pour essayer de réfléchir sur la question parce que des abus sexuels, il n'y en a pas que dans l'Église comme tout le monde sait, il y en a dans l'éducation, il y en a dans le sport, dans le showbiz, en médecine dans les services hospitaliers où il y a une hiérarchie très forte. Donc, à tous les niveaux, et tous ces lieux on a pas forcément, loin de là, fait un travail sur cette question.

### **Comment définiriez-vous les autres types d'abus dans l'Église ?**

Alors ce qui est intéressant dans la prise de parole du pape François, à la fois pour le peuple au Chili et dans la lettre au peuple de Dieu, c'est que quand il parle des abus sexuels, il les associe à des abus de pouvoir et des abus de conscience. Et précédemment aussi, on peut intégrer ici avec abus de pouvoir des abus financiers et des abus économiques. Et je crois qu'il ne faut pas oublier cette affaire-là. En fait, on s'adresse là à vraiment des dysfonctionnements qui s'imbriquent les uns dans les autres.

Les abus économiques et financiers ne sont pas rares du tout dans les abus sexuels. Au début, je n'avais pas tout à fait conscience, je dois le dire, de cette affaire, de cette connexion-là, et plus j'avance, plus je me rends compte que oui. Par exemple l'affaire Preynat à Lyon qui a quand même été beaucoup médiatisée, nous montre très clairement qu'il y a ici une connexion importante. Il y a eu un cas à Strasbourg qui vient d'être traité aussi pour malversations financières. C'est même cela qui a pris la première place et l'abus sexuel est arrivé en lien avec ça. Au fond, c'est assez logique.

Au départ, il y a de multiples raisons. Il faut comprendre, il faut se situer dans l'histoire. Le concile de Trente en particulier, qui a renouvelé beaucoup de choses dans l'Église et qui n'est pas un mauvais concile, mais est en réaction contre le protestantisme, ce concile a privilégié une perspective d'eucharistie sacrificielle où le prêtre lui-même s'offre en victime sur l'autel du Christ. C'était en réaction contre le protestantisme qui mise essentiellement sur la Parole de Dieu, donc c'est un choix très clair. À partir de là, il faut bien comprendre que nous sommes dans une période où le célibat sacerdotal n'allait pas de soi. Ce célibat sacerdotal au fond, en posant le prêtre comme un peu « au-dessus » de la masse, « au-dessus » des laïcs, comment dire, la virginité consacrée au sens très large, parce que quand on parle de célibat on a déjà un problème de vocabulaire. On a le célibat, la chasteté, la continence.

Assez souvent, il faut dire que dans l'Église nous mélangeons allègrement les choses donc célibat, ça veut dire ne pas se marier et à l'époque du concile de Trente, XVI<sup>e</sup> siècle, ça

n'allait pas du tout de soi encore, malgré les conciles précédents du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle. Ensuite la continence c'est ne pas avoir de relations sexuelles donc on peut être célibataire continent ou pas continent. Et la chasteté est un mot intéressant, mais qui s'adresse à tout le monde. La chasteté au fond, c'est le respect de l'autre, la juste distance. On le comprend bien en se rappelant l'origine étymologique du mot chasteté. Chasteté en latin se dit *castus*, c'est le contraire de *incastus*. Thévenot dans un de ses bouquins justement, le dit très clairement, donc chasteté c'est le contraire d'inceste. L'inceste au fond c'est le premier interdit moral fondateur de l'humanité : « Tu ne fusionneras pas. » Donc la chasteté c'est ne pas fusionner, c'est-à-dire rester dans cette juste distance, de respect de l'autre, qui a lui-même son jardin secret, etc.

Alors vous me voyez venir. Donc on est à une époque où au concile de Trente les prêtres et les évêques aussi n'étaient pas d'accord entre eux, mais finalement le concile de Trente décide. Les prêtres, oui on va les former, ils seront dans des séminaires. On introduit des séminaires. Et ils sont surtout là pour confesser, et c'est là un peu le prêtre comme mis à part, en raison d'une survalorisation. On va survaloriser au fond le sacerdoce, et ça va rester un état de vie supérieur, et c'est marqué « supérieur » dans tous les textes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans *Sacra Virginitas* au milieu des années 50, on a encore cette supériorité. C'est vraiment le concile Vatican II qui va vraiment mettre un peu d'ordre dans tout ça. Mais donc il y a une survalorisation du prêtre, mais une survalorisation d'homme dans une perspective d'eucharistie sacrificielle, et d'autre part comme mis à part, au-dessus. Et donc quand on est au-dessus, on le survalorise, on est très différents des laïcs et on oublie au fond le sacrement du baptême, où il y a une égalité fondamentale, baptismale, où nous sommes d'ailleurs tous comme baptisés, et c'est le premier des sacrements, prêtres, prophètes et rois.

Donc le prêtre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, est au-dessus de la masse, dans un pouvoir de surplomb qui va selon les psychologies, certaines structurations psychologiques sont plus sensibles que d'autres, conduire à un vrai abus de pouvoir à tous les niveaux de l'Église. Alors il n'y a pas que dans l'Église, mais nous n'y revenons pas ici parce que nous parlons de l'Église. Mais il y a vraiment cette différence parce que l'altérité n'est pas non plus suffisamment prise en compte. Il y a de grands saints dans la spiritualité de cette époque post-tridentine, qui disent bien que là où on a été en contact avec l'altérité de l'autre, il n'y a pas eu d'abus. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac, tout le monde n'a pas abusé d'enfants et tout le monde n'a pas abusé même au niveau abus de pouvoir.

Mais donc l'abus de pouvoir est très fort. Un théologien comme Fuchs a bien mis aussi en évidence le lien — je m'en explique un peu, je reprends ses travaux dans mon ouvrage —

un lien entre la sexualité, dans un certain vécu, c'est-à-dire très exactement l'abstraction de la sexualité comme si le prêtre n'avait pas de sexualité, et puis le pouvoir. Alors évidemment le pouvoir s'exerçait d'autant plus que le prêtre n'était pas non plus formé à intégrer sa dimension pulsionnelle, sexuelle et ne savait pas quoi en faire. Or il reste un humain, qu'on le veuille ou pas, donc l'abus de pouvoir s'enracine à ce niveau-là pour diverses raisons : la vue théologique, ecclésiologique, le prêtre mis à part, la non-formation au niveau du séminaire, la non-intégration de la sexualité, etc. Je crois qu'il faut bien comprendre, il n'y a pas une cause, il y a de nombreuses causes. Il n'y a pas un type d'abuseur, d'auteur d'abus sexuels très exactement. J'aime bien dire auteur d'abus sexuels parce que même quand je dis abuseur, ce n'est pas juste. Quand je dis pédophile, ce n'est pas juste. Personne ne se réduit à ses actes. Voilà sinon je suis très réductionniste et ça ne va pas.

Donc abus de pouvoir, qui veut dire une certaine emprise aussi parfois, parce que je suis dépassé par ce que j'ai en moi, dépassé aussi par cette envie de pouvoir, par l'emprise. J'isole un peu la victime, je la mets à mon service, je considère que les laïcs sont tous à mon service, qu'ils doivent obéir, qu'il y va de l'Église, etc. Et petit à petit, la victime étant un peu isolée, étant « éduquée », de manière à ce que le prêtre dans son narcissisme, son aspect perfection, perfectionniste, soit bien mis en évidence. Et bien on arrive à des abus de conscience. « Bah non, tu ne penses pas comme ça. » D'autant qu'il y a aussi dans un certain nombre de cas, presque toujours d'ailleurs, chez les auteurs d'abus sexuels des distorsions cognitives, c'est-à-dire que le prêtre se fait à lui-même sa propre histoire et ses propres justifications. Et donc ces abus de pouvoir voire économiques, comme je l'ai dit au départ, ces abus de conscience amènent à des abus qui peuvent être sexuels. Alors à tous les niveaux, il y a des gravités variables. Selon le droit français, mais aussi, je pense dans la plupart des pays, enfin je suis prudente, on a trois catégories. L'abus recouvre un peu l'ensemble. Abuser c'est abuser, c'est-à-dire ne pas respecter l'autre. Pourquoi ? Parce qu'on peut avoir un viol, c'est le plus grave. Le viol est défini par la pénétration de tout. Ensuite, on a l'agression sexuelle, qui est, au fond avec violence, préméditation, etc. Et puis on a l'atteinte sexuelle qui est au fond, je touche l'autre de manière, les attouchements, des choses un petit peu diverses. Donc, tout cela constitue un abus sexuel parce que je méprise au fond la vie de l'autre, je ne tiens pas compte de ce qu'il est ou de ce qu'elle est, et même je la convaincs du contraire, et je l'utilise à mon service, je l'instrumentalise, je l'objective au sens le plus péjoratif du terme et l'autre n'est plus qu'un jouet entre mes mains.

Dans le cas du pervers ça va très très loin, mais tout le monde n'est pas pervers. En général, la perversité, c'est le moins de cas. C'est à peu près 10 %, mais les chiffres je reconnais sont très variables selon les auteurs. Il faut dire que c'est difficile parce que la

perversion pure n'existe pas, la névrose pure ça ne veut rien dire donc on a toute sorte de personnalités, mais les personnalités névrotiques, narcissiques et perfectionnistes sont quand même les personnes les plus nombreuses, parfois à l'occasion d'alcool ou d'excès de solitude. C'est pour ça aussi que dans la vie d'un prêtre, c'est un point qu'il faut prendre en compte. Le fait de ne pas savoir quoi faire avec les pulsions que l'on porte en soi, et bien peut conduire à une première transgression. Et puis il ne se passe rien, le monde ne s'écroule pas. On avait pensé jusque-là, peut-être à cause de l'éducation d'éthique sexuelle et morale reçue de l'Église, que le monde allait s'écrouler, et finalement il ne s'écroule pas, donc je récidive, je récidive encore. Et c'est comme ça qu'on peut devenir effectivement un auteur d'abus sexuels.

Alors ce n'est pas suffisant de le dire comme ça parce qu'il y a, et c'est ce que le pape a très bien pris en compte dans son propos et qui à mon sens, dans ses deux lettres, sont extrêmement intéressantes à travailler, le fait que des évêques responsables de leurs prêtres étaient parfaitement au courant de ce qui se passait et avaient conscience de ce qui se passait et du fait aussi que c'était mal. Or, ils n'ont rien dit, ils l'ont couvert. Le rapport de Pennsylvanie est absolument exécrable à ce niveau-là, mais il n'y a pas que ça. Ça a été fait et ça a été couvert. Les rapports en Irlande par exemple, on voit beaucoup de maisons religieuses, hommes et femmes au demeurant, où il y a toute sorte d'abus, il y a des violences physiques, il y a des violences sexuelles, il y a des abus de toutes sortes y compris dans le « manger ». Quand on lit ces rapports, c'est terrible, mais on se rend compte aussi que certains évêques ont – Marie Keenan a fait un travail à ce niveau-là auprès des évêques irlandais – finalement écrit à Rome, mais qu'ils n'ont pas eu de réponse, et qu'ils se sont trouvés en ne sachant pas très bien quoi faire. Il faut dire qu'on avait quelques textes dans l'Église, mais qui n'étaient pas suffisamment explicites dans les procédures à mettre en œuvre.

Donc, on est arrivé à finalement dévoiler un système de systèmes de systèmes, d'abus de toutes sortes à tous les niveaux, parce qu'il y a eu des couvertures des auteurs proprement dit d'abus sexuels, d'autres qui ont couvert, d'autres qui voyant que finalement on se protégeait à l'intérieur de ce système ne seraient jamais dénoncés. Ça facilitait le recours à l'abus et ainsi de suite. Et on se rend compte qu'à tous les niveaux rien n'a fonctionné. La curie romaine, ça n'a pas fonctionné. Au niveau des évêques, ça n'a pas fonctionné. L'image du prêtre, l'image de l'Église, la formation au niveau des séminaires, l'ecclésiologie, etc. Toutes ces choses sont aujourd'hui interrogées, tant et si bien que l'on parle de crise de l'Église catholique et je crois que le mot « crise » est un mot intéressant et justifié, parce qu'il est à la fois indicateur des problèmes systémiques qui sont aujourd'hui dévoilés de plus en plus. En tout cas, j'essaie comme bien d'autres de faire un travail à ce niveau-là. Pour que l'Église puisse être réformée, la *crisis* c'est aussi

le lieu de la purification, comme on purifie l'or au creuset. Si ça peut nous aider à aller de l'avant, ensemble, en Église, je crois que ça peut être bénéfique pour toute l'Église.

### **Quelle lecture faites-vous de l'extension des abus aux adultes vulnérables ?**

La question des abus n'est pas une question qui concerne seulement les enfants. C'est une question extrêmement complexe parce que selon la psychologie de la personne, auteur d'abus sexuels, il va s'adresser pour certains abuseurs uniquement à des enfants prépubères, des garçons, des filles, des jeunes, des moins jeunes, des adolescents. Mais on se rend compte que ces auteurs d'abus sexuels, certains sont fixés et n'abusent que de ce type de personnalités. Ensuite, il faut savoir que dans l'Église catholique les auteurs d'abus sexuels aussi s'attaquent plus à des petits garçons ou des adolescents garçons donc des relations plus homosexuelles. Ce qui ne veut pas encore dire que l'auteur soit un homosexuel. Il faut bien faire la différence parce que ça ne se recoupe pas automatiquement quand on examine les choses. Mais, il n'empêche que les victimes sont des garçons pour les trois quarts des cas alors que dans la société les victimes d'une façon générale sont des petites filles ou des grandes filles, mais surtout des petites filles dans trois quarts des cas. On a donc une inversion à cet égard-là. En même temps, ceux qui s'attaquent à des enfants ou des mineurs s'attaquent, ce n'est pas rare non plus, à des personnes en situation de fragilité ou de vulnérabilité. Il est intéressant de voir que cela a été intégré dans les textes officiels de l'Église petit à petit, progressivement. Dans le texte par exemple du pape François, *Comme une mère aimante* ou surtout dans le dernier motu proprio de mai 2019, donc il y a très peu de temps. Et ça, c'est quelque chose d'assez nouveau dans ce motu proprio. On définit ce que l'on appelle l'abus sexuel sur personne incapable au sens juridique du terme c'est-à-dire des personnes qui ne sont, de par leur rôle, de par leur situation, pas en mesure parfois de refuser ce pouvoir d'emprise d'un prédateur potentiel. Parmi elles, il y a bien sûr par exemple des religieux et des religieuses, quand elles sont au début de leur formation. Il y a des rapports qui montrent clairement, et que l'on connaît au niveau du Vatican depuis au moins une vingtaine d'années sinon plus, soit pratiquement trente ans si je crois mes propres ressources, mais auquel le Vatican n'a pas donné suite, des abus de religieuses. Le documentaire sur Arte a été extrêmement clair à ce niveau-là au fond. On est dans des situations de vie où il est très difficile, et l'affaire McCarrick c'est un petit peu ça aussi pour les séminaristes, de refuser les avances d'un supérieur, d'un éducateur. On peut en arriver, à cause des distorsions cognitives ou des justifications avancées par l'auteur d'abus sexuels ou du prédateur potentiel, à convaincre que ça fait partie de la formation.

Quand on lit aujourd'hui un certain nombre de fondateurs aussi de communautés, et bien c'est extrêmement clair à ce niveau-là. Donc pour ces personnes-là, il s'agit d'être extrêmement attentifs et tous les supérieurs masculins et féminins de communautés doivent le savoir y compris quand ils envoient leurs novices quelque part à Rome ou aussi ailleurs.

Ensuite, il y a encore une autre catégorie, ce sont les personnes vulnérables, incapables au sens de la loi c'est-à-dire les personnes handicapées. Les personnes handicapées et les personnes âgées, aussi surprenant que ça puisse paraître, sont dans une situation où là aussi il y a des abus de pouvoir qui sont énormes. Or, toutes ces choses-là sont liées et certains auteurs d'abus sexuels abusent non seulement de l'un, mais aussi de l'autre. Il faut savoir aussi que même dans la vie tout court, on peut être marié et aussi en même temps être pédophile. On sait aussi que certaines personnes âgées, quand il y a les premiers symptômes d'une maladie d'Alzheimer, parfois des papis se mettent à avoir des gestes totalement déplacés. Donc c'est un terrain que l'on commence depuis maintenant un certain nombre d'années à explorer, mais il y a encore beaucoup à creuser pour mieux comprendre et faire un travail de prévention pour que cela arrive de moins en moins. Il est clair que ça arrivera toujours et qu'on n'aura pas de prévention parfaite d'où l'importance que l'on comprenne ce qui se passe, que l'on puisse interpréter des signes avant-coureurs, pour un enfant, pour un jeune, une modification de son comportement, de ses résultats scolaires, etc. Et puis, pour une personne plus âgée, un jeune adulte dans une situation de fragilité et de vulnérabilité, et bien là aussi faire attention à sa parole et la croire d'abord. Les cas de mensonges, ça peut exister, mais somme toute rare quand on suit un certain nombre en particulier pour les enfants, si l'on suit les protocoles que nous avons aujourd'hui. Madame Mireille Cyr qui est du Canada a publié ici un protocole tout à fait passionnant pour les enfants qui est sur le plan juridique utilisé actuellement dans beaucoup de pays du monde. Pour les adultes, c'est encore différent. Mais on a aussi des protocoles de paroles qui sont importants. On se rend compte que le mensonge, on sait le dépister assez facilement, et donc la première règle c'est de croire quelqu'un parce que c'est très difficile pour une victime de prendre la parole, tant ça a pu être un choc intérieur.

### **Quels sont les champs d'action pour transformer l'Église ?**

La question des abus est redoutable dans l'Église. Il faut mettre un vrai travail en chantier pour prévenir, guérir, et accompagner les prêtres. Il y a vraiment beaucoup de travail à ce niveau-là dans l'Église, donc il y a un travail, j'ai envie de dire, institutionnel dans l'Église, et un travail peut-être plus individuel, plus du côté de la prévention, un



travail aussi plus pastoral. Alors institutionnellement, je crois que oui, la curie est en train d'être réformée, pour avancer dans une perspective plus dialogique, plus dialogale, si l'on veut. Je crois que c'est tout à fait fondamental. Cette réforme-là est en cours si j'en crois la presse, même si le texte officiel n'est pas publié au moment où nous enregistrons cette entrevue.

Ensuite, il y a un travail au niveau ministériel, des ministères ordonnés, à faire, mais pas que. Il faut reprendre complètement la question des ministères parce que la question des abus ne peut pas être déliée des transformations qui sont actuellement en cours, de par la sécularisation galopante dans toutes nos sociétés. Donc, il y a à réfléchir sur la question des ministères en la reprenant à partir du baptême. Qu'est-ce que le baptême ? Qu'est-ce que le baptême nous donne comme rôle ? Quelles responsabilités on peut donner aux laïcs ? Quels différents ministères il faut envisager ? Est-ce qu'il faut être ordonné pour donner le sacrement des malades, quand on a accompagné, en particulier quand on a été accompagnateur de malades, pour baptiser, etc. ? Il y a vraiment à repenser. Qu'est-ce que le ministère ? Il n'y a pas que le ministère ordonné, il y a aussi plein d'autres ministères. La place des femmes, elle est absolument catastrophique dans l'Église pour le moment, puisqu'elles ne peuvent accéder à rien du tout. Elles ne peuvent pas même assurer officiellement l'homélie du dimanche donc il y a quand même un gros problème. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de ministères à ce niveau-là à inventer, à aller de l'avant. Je ne parle même pas de la question de l'ordination des femmes. Mais soyons déjà à notre niveau relecteurs de la Parole de Dieu et de la riche tradition de l'Église et soyons créatifs et innovants.

Il y a ensuite la question du ministère du prêtre proprement dit, c'est-à-dire la formation. Est-ce que la formation, est-ce que le ratio est bien adapté aux différents profils des prêtres que nous avons aujourd'hui ? Nous n'avons plus en général des jeunes qui rentrent au séminaire à 20 ans. Ils ont une expérience professionnelle, une expérience de vie voire ils ont vécu en couple. Et puis pourtant à un moment donné Dieu appelle. Si le Seigneur appelle, bon l'Église ne peut pas juste dire : « Bah non, ça ne rentre pas dans nos catégories ou il faut rentrer dans ce schéma-là sinon vous ne pourrez pas être ordonné. » Bon je crois qu'il y a à réfléchir. Je n'ai pas de solution toute faite, mais il y a vraiment à réfléchir et puis : qui est le prêtre ? Est-ce que c'est un représentant du Christ ou est-ce que c'est le Christ lui-même ? *Alter Christus* voire *ipse Christus*, ce qui pose quand même des questions absolument redoutables. Donc, il y a vraiment un travail à ce niveau-là, il y a un travail individuel dans la formation des prêtres, pour qu'ils accèdent à une vraie formation psychologique, psychosexuelle pour assumer les pulsions qu'ils ont au niveau de leur corps, de leur personne, pour qu'ils puissent grandir, pour que la chasteté, la continence, le célibat, – je mets les trois ensemble –, qu'on leur demande d'assumer en

Église, soient épanouissants. Peut-être même que cette question-là doit être aussi repensée aujourd'hui. Est-ce que c'est vraiment le célibat pour tout le monde ? En général, le jeune ordonné très heureux, tout se passe bien au début, mais ensuite il y a la fatigue, il y a l'usure. Il y en a qui n'arrivent pas à vivre dans le célibat, et le pourcentage de prêtres qui ne vivent pas leur célibat est absolument terrible. Donc qu'est-ce qu'on fait de ces situations-là ? Est-ce qu'on laisse tout ça juste dans l'ombre en se disant, on ferme les yeux, on ne voit pas, ou est-ce qu'on prend cette question vraiment à bras le corps et on réfléchit dessus ? Il y a vraiment une question très importante à ce niveau-là, la place des femmes évidemment, la place plus généralement des laïcs. Je pense que la conférence épiscopale est certainement importante. OK, mais on ne peut pas dire que dans la gouvernance de l'Église il n'y ait que des ordonnés, ignorant donc la place des laïcs, ignorant la place des femmes, qui décident de tout en Église. On passe à côté de choses essentielles. Pourquoi on n'aurait pas une conférence de baptisés ou une espèce de mélange entre la conférence épiscopale et ... enfin ? Voilà, toute chose à réfléchir, à être créatif. On est en Église, on a l'Esprit Saint, le Christ nous a dit : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. » Alors, faisons confiance et essayons d'aller de l'avant.

Alors ensuite, troisième niveau, bien sûr dans les paroisses il faut des protocoles très stricts. À qui on s'adresse si on a une suspicion ? Comment on fait ? Dans le diocèse de Strasbourg, il y a toute une réflexion qui est en cours à ce niveau-là et quand l'Église embauche elle demande aussi à vérifier qu'il n'y ait pas eu de condamnations antérieures. Jusqu'à présent on ne demandait pas ces choses-là. Aujourd'hui il faut quand même les demander parce qu'on n'est plus tout à fait sûr. Si le prêtre vient d'ailleurs, on se dit : « Tiens, pourquoi il n'a pas été ordonné ici ? » Au lieu de fermer les yeux, regardons pourquoi il n'a pas pu aller jusqu'au bout et être ordonné dans un autre séminaire. Et puis formons-les. Donc là aussi je crois qu'il y a vraiment beaucoup de choses et puis dans les paroisses, associons les laïcs, les prêtres, à une vraie formation. Disons, dès que l'on embauche des laïcs, des prêtres dans l'Église, et bien ils signent une charte dans laquelle ils s'engagent. On ne rendait de compte à personne, le prêtre ne rendait jusqu'ici, selon le droit canon, de compte à personne, l'évêque ne rendait de compte à personne. En tout cas voilà. Cette non-transparence, elle est devenue inacceptable. Le droit canon lui-même est en cours de réforme si j'en crois ce que j'ai pu entendre. Mais il y a vraiment effectivement beaucoup de choses. On ne peut pas tout mettre derrière le sixième commandement. On ne peut pas dire que le viol, l'attouchement, la contraception, etc., tout ça relève du même niveau de fautes. Si on fait ça, ça veut dire que tout est grave, rien n'est grave. Donc les distorsions cognitives arrivent très vite. Donc il y a beaucoup de choses à faire. Il y a des choses urgentes, il y a des choses moins urgentes, et il y a cette réforme à long terme. Il y a beaucoup de facultés aujourd'hui de théologie et d'autres

structures, moi je le vois à mon niveau, je participe tout le temps à des colloques, à des travaux d'intellectuels qui essaient de mieux comprendre, pour essayer d'être créatifs. Alors je compte sur mon Église que j'aime, pour qu'elle avance sur ce travail, qu'elle le prenne en compte, qu'elle n'aille pas trop vite dire : « Non non non, ça c'est pas possible. » Essayons de nous mettre autour de la table. Faisons confiance à l'Esprit de Dieu. Prions ensemble. Convertissons-nous, comme le demande le pape et essayons d'aller de l'avant parce que je crois que vraiment il faut aller de l'avant. Sinon l'Église va effectivement s'écrouler. Il restera une petite élite de « parfaits », mais l'Église de Jésus Christ c'est l'Église qui accueille, et les bien-pensants et les pêcheurs. « Je suis venu pour les malades, pas seulement pour les bien portants. » Je crois en cette parole du Christ et je lui fais confiance.